

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 80018
Numéro SIREN : 312 522 071
Nom ou dénomination : LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2022 sous le numéro de dépôt 1862

LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : La Mignereau, 21320 Pouilly-en-Auxois
312 522 071 RCS Dijon

**DEPOT DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021**

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Dominique DETANG
Président



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*03

Designation de l'entreprise : SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise LA MIGNEREAU 21320 POUILLY EN AUXOIS		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 31252207100017			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	9 147	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	17 314	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	142 750	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 762 284	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	414 696	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations			BB	BC		
Autres titres immobilisés			BD	BE	578	
Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	600			
TOTAL (II)		BJ	BK	3 347 368		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	69 598	
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	36 651	
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	327 652	
		Autres créances (3)	BZ	CA	72 277	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	752 522		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	914		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 259 614		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	3 020 570	1 586 413	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUX		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :300 000.....)		DA	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	9 098	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	699 686	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	109 794	
	Subventions d'investissement		DJ	45 467	
	Provisions réglementées *		DK		
			TOTAL (I)	DL	1 194 045
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligatoires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	81 378	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	127 071	
	Dettes fiscales et sociales		DY	183 837	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	82	
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		TOTAL (IV)	EC	392 368	
Ecart de conversion passif *		TOTAL (V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 586 413	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	392 368	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Annexe

Du 01 septembre 2020 au 31 août 2021

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 586 412,77 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 109 793,91 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/11/2021 par les dirigeants.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement important de l'exercice. Conformément aux dispositions du PCG les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences. Toutefois, la société constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur les comptes annuels.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France.

Les dispositions du règlement ANC 2014-03 modifié par les règlements ultérieurs et les principes généraux ont été appliqués.

Modes et méthodes d'évaluation

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les frais accessoires à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations ; ils sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition net des escomptes de règlement obtenus.

Les coûts d'emprunt liés à l'acquisition des actifs éligibles ne sont pas incorporés dans le coût des immobilisations.

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles :

Les biens dont l'utilisation par l'entité est déterminable (utilisation limitée dans le temps) sont amortis selon le mode linéaire.

L'entité peut choisir de pratiquer un mode d'amortissement dégressif fiscal pour les immobilisations éligibles à ce mode d'amortissement ; dans ce cas, elle pratique un amortissement dérogatoire.

Les biens non décomposables sont amortis sur la durée d'usage (mesure simplificatrice des PME).

Si des immobilisations ont été décomposées, elles sont amorties sur la durée d'utilisation dans l'entité.

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

Immobilisations financières :

Les frais d'acquisition des immobilisations financières (droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes) ne sont pas incorporés dans le coût de l'immobilisation ; ils sont comptabilisés en charges.

Dépréciation des immobilisations financières :

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks & en-cours :

Stocks de marchandises, de matières premières et autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Les comptes annuels de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Compte tenu du caractère évolutif de l'épidémie de COVID-19 et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement, la société n'est pas en capacité d'évaluer, à la date d'arrêt, des comptes un éventuel impact chiffré de la crise sanitaire sur ses comptes annuels 2021.

A la date d'arrêt des comptes annuels, les dirigeants n'ont pas connaissance de faits significatifs pouvant remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

FONDS COMMERCIAL

Au 31/08/2021 le fonds commercial est comptabilisé à l'actif du bilan pour un montant de 9146,94€.
En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Selon l'article 214-15 du PCG, le fonds commercial doit donc faire l'objet d'un test annuel de dépréciation .
La dépréciation d'un actif est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable , sachant que la valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.
Eu égard à la situation économique de notre société au 31/08/2021 et à la mise en oeuvre du test de dépréciation, aucune dépréciation n'est comptabilisée au 31/08/2021.

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	26 461			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	142 750			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 769 562		1 222	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers	303 112		15 565	
		Matériel de transport	76 204			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	19 815			
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	3 311 442		16 788	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés		572		6	
	Prêts et autres immobilisations financières		600			
		TOTAL	1 172		6	
		TOTAL GENERAL	3 339 075		16 794	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			26 461	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			142 750	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			8 500	2 762 284	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			318 677	
		Matériel de transport			76 204	
	Mat. bureau, inform., mobilier			19 815		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	8 500		3 319 730	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				578	
	Prêts & autres immob. financières				600	
		TOTAL			1 178	
		TOTAL GENERAL	8 500		3 347 368	

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	17 314			17 314
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	131 053	1 796		132 850
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 377 246	136 951	8 500	2 505 697
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	261 430	13 117		274 547
	Matériel de transport	62 795	11 278		74 074
	Mat. bureau et informatiq., mob.	14 443	1 646		16 089
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		2 846 968	164 788	8 500	3 003 256
TOTAL GENERAL		2 864 282	164 788	8 500	3 020 570

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	600		600
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	327 652	327 652	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	248	248	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques	11 641	11 641	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	60 387	60 387		
Charges constatées d'avance	914	914		
TOTAUX		401 443	400 843	600
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	914
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	914

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	47 880
Disponibilités	1 775
TOTAL	49 655

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500,00	120,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 500,00	120,00

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	81 378	81 378		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	127 071	127 071		
Personnel & comptes rattachés	109 543	109 543		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	52 101	52 101		
Etat & Impôts sur les bénéfices	3 013	3 013		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	11 412	11 412		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	7 769	7 769		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	82	82		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	392 368	392 368		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

120 733

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 748
Dettes fiscales et sociales	127 814
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	183 562

ANNEXE

11366 - SAS LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS

Du 01/09/2020 au 31/08/2021

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de fin de carrière évaluées au sein de l'entité relèvent des dispositions de la convention collective "Bois et scieries (travail mécanique, négoce et importation)".

L'entreprise n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

La méthode de calcul retenue est la méthode prospective.

Elle prend en compte l'ensemble des salariés ; le Président n'est pas inclus dans l'évaluation.

A la clôture de l'exercice, le Passif social(salaires+charges) est évalué à 27857€.

Le passif social est une dette latente résultant des engagements de l'entité à l'égard de ses salariés en matière d'indemnités de fin de carrière qui n'existe pas au jour où elle est appréciée mais qui existera probablement dans le futur.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Sur l'emprunt au Crédit agricole d'un nominal de 800 000€ souscrit en avril 2015 et dont le capital restant dû au 31/08/2021 s'élève à 81378,07€ .

Engagement donné par la SAS Les Bois déroulés de l'Auxois : nantissement de son fonds de commerce.

LES BOIS DEROULES DE L'AUXOIS
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : La Mignereau, 21320 Pouilly-en-Auxois
312 522 071 RCS Dijon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 FEVRIER 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 109 794 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	109 794 euros
Un prélèvement sur les réserves sur le compte "autres réserves"	10 206 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	120 000 euros
A titre de dividendes Soit 48 euros par action	120 000 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} mars 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,



- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 62 400 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 57 600 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2018 :

80 000 euros, soit 32 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 41 600 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 38 400 euros

Exercice clos le 31 août 2019 :

130 000 euros, soit 52 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 67 600 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 62 400 euros

Exercice clos le 31 août 2020 :

120 000 euros, soit 48 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 62 400 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 57 600 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 février 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Dominique DETANG

